

# Phylactère

LE MAGAZINE DU CJC



## DOSSIER - EUROPE

Europe et Organisations de Jeunesse

**LE CJC EN MANIF : MARCHER POUR NOS VALEURS //**  
**« LA TOILE DE L'ANXIÉTÉ » : UN FILM 100 % JEUNE -**  
**BAS LES MASQUES // LES RÉCUPÉRATHÈQUES DE**  
**BRUXELLES PARTENT EN TOURNÉE - FDR // ALLÔ, LA**  
**CELLULE DE CRISE ?- LES GUIDES**



Conseil  
de la **Jeunesse**  
Catholique

# 4

## Focus CJC

*Le CJC en manif :  
marcher pour nos valeurs.*

# 12

## Dossier

*Europe et Organisations de Jeunesse.*

# 24

## Parole aux membres

*Déclic en PerspectivES et Gratte.*

# 27

## Les coups de coeur culturels de l'équipe

# 6

## Focus membres

*Trois reportages au cœur des organisations membres du CJC : Bas les Masques, Fédération des Récupérathèques et Les Guides.*

# 22

## Parole à l'équipe

*Nouveautés CJC : les cellules Santé mentale et Mobilisation // Service juridique aux membres.*

# 26

## Bons tuyaux

*Outils collaboratifs, évènements et outils pédagogiques conseillés par la rédaction.*

PHYLACTÈRE - PUBLICATION QUADRIMESTRIELLE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE (CJC) - BE416.289.158 - 25, rue des Drapiers - 1050 Ixelles - 02/2303283 - info@cjc.be - [www.cjc.be](http://www.cjc.be) - Registre des Personnes Morales Tribunal de Bruxelles - ÉDITEUR RESPONSABLE - Hadrien Wilputte - COORDINATION - Estelle Namur - ÉQUIPE DE RÉDACTION - Estelle Namur, Jonathan Piroux, Émilie Quenon et Marine Sonet - ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO - Louise Warnon (CJC), Mariane Emegenbirt et Caroline Vandeput (Déclic en PerspectivES) et Fanny Vanhuyssse (Gratte ASBL) - MISE EN PAGE - Urielle Coeman - IMPRIMÉ par Media Process - Imprimé sur du papier recyclé.

## Tenir bon, ensemble.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Nous nous réveillons toutes et tous groggy des conclaves budgétaires. Coupes budgétaires, augmentation du prix des espaces d'accueil, dé-reconnaissance programmée d'Organisations de Jeunesse, hausse des minervals étudiants... Le bilan pour le secteur socioculturel est alarmant, et celui pour l'avenir d'une société démocratique vivante, tout simplement choquant.

Ces mesures s'ajoutent à un climat social déjà délétère (chômage, plan hiver...), et comme souvent, elles frappent les plus faibles.

Si nous comprenons les difficultés budgétaires auxquelles est confrontée la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est essentiel de rappeler que cette situation est le fruit de choix politiques.

Que nos responsables politiques ne s'y trompent pas : nous ne sommes pas dupes face à ce jeu de faux-semblants.

Lorsqu'ils prétendent vouloir lutter contre la pénurie de professeur-es en mettant fin aux détachements pédagogiques, nous savons ce que cela signifie : une économie, pure et simple. La « pénurie » dans l'enseignement est le résultat d'un système éducatif verrouillé et inefficace, qui ne reconnaît ni les talents ni les aspirations des enseignant-es. Les forcer à rester en classe ne changera rien.

Dès janvier 2026, tous les jeunes du pays âgés de 17 et 18 ans recevront une invitation à s'engager pendant douze mois dans un service militaire, avec un salaire de 2 000 euros nets par mois. Symbole d'une incapacité générale à entretenir la paix, ce sont les jeunes les plus précaires qui seront enrôlés les premier-es. Et soyons honnêtes : comment leur en vouloir ? Iels seront simplement victimes du système.

Accroître les ressources matérielles et humaines de la défense ne sera jamais une voie vers la paix. Soyons clairs : c'est une voie de dépenses vertigineuses (34 milliards d'euros) et de futurs conflits. La Jeunesse sera donc en première ligne.

Dans ce contexte, il est crucial de défendre ensemble un modèle de société qui reflète nos actions, notre humanité, nos valeurs.

Le bureau politique du CJC travaille actuellement sur un plan ambitieux pour permettre au CJC, à ses membres, aux jeunes et à ses partenaires de s'inscrire dans une lutte idéologique porteuse de sens. Et bien que le climat soit morose, notre idéalisme endurci et la vivacité de la Jeunesse continueront de nous porter dans les combats à venir !

Il est crucial de défendre ensemble un modèle de société qui reflète nos actions, notre humanité, nos valeurs.

*Hadrien Wilputte*  
Secrétaire Général  
CJC

# Le CJC en manif : marcher pour nos valeurs

*Depuis le début de l'année, les drapeaux et brassards du CJC se sont invités dans plusieurs mobilisations, portés par ses équipes et ses membres. Chaque fois avec la même conviction : lorsque les choix politiques menacent le secteur Jeunesse, la justice sociale, la démocratie ou l'avenir climatique, il est de notre responsabilité collective de faire entendre la voix des jeunes.*

### Février : la Jeunesse unie face à l'avenir

Le 13 février, Bruxelles bruissait des slogans portés par une « Jeunesse unie », dont plusieurs de nos membres comme les Jeunes CSC, JEC et la JOC. À leurs côtés, le CJC a rejoint le cortège contre l'accord gouvernemental dont les mesures en matière de travail et d'aides sociales risquent de contraindre la Jeunesse à renoncer à ses aspirations de changement et à un monde plus juste.

Derrière cet accord se profile une vision de société marquée par la précarisation de l'emploi, le recul des droits sociaux, une politique migratoire durcie et l'absence de perspective climatique. Ces choix ne sont pas neutres : ils dessinent un avenir où les jeunes auraient moins de droits, moins d'espaces pour s'émanciper et moins de moyens pour transformer la société. En descendant dans la rue, le CJC a voulu affirmer l'inverse : notre avenir doit rimer avec solidarité, droits sociaux renforcés et justice climatique.

### Mai : défendre le secteur non marchand

Quelques mois plus tard, le 22 mai, un autre rendez-vous a rassemblé le CJC et ses membres : la grande mobilisation du secteur non marchand. Derrière les banderoles des fédérations socioculturelles, culturelles et sportives, le CJC a rappelé que les Organisations de Jeunesse sont au cœur de ce tissu associatif.

Sans financements stables pour l'emploi, c'est tout un maillage de lieux de formation, de rencontre et de solidarité qui risque de s'effriter. Être dans la rue ce jour-là, c'était défendre nos équipes, nos volontaires, mais surtout les centaines de milliers de jeunes qui trouvent dans nos associations un espace pour se construire.

## 8 mai : mémoire vivante, vigilance présente

Le printemps a aussi été marqué par une mobilisation plus symbolique. Avec ses associations membres, le CJC a lancé un appel à se rassembler autour du 8 mai. Cette date, qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, rappelle la défaite du fascisme. Mais elle n'appartient pas qu'au passé. À travers cet appel, le CJC voulait souligner combien former une Jeunesse citoyenne, critique, solidaire et responsable revient à résister aux discours de haine et d'exclusion. Le fascisme d'hier s'est imposé par les urnes et par les peurs. Aujourd'hui, d'autres récits séduisants en apparence reprennent ces mécanismes. Le 8 mai nous rappelle que la vigilance est quotidienne, et qu'elle doit être portée collectivement.

## Octobre : marcher pour le climat

Enfin, le 5 octobre, nous avons marché avec la Coalition Climat – dont le CJC est membre. Parce que justice sociale et justice environnementale vont de pair, et parce que les jeunes ont tout à perdre dans l'inaction. Cette mobilisation a rappelé, une fois de plus, que l'avenir ne se négocie pas : il se construit avec courage, ambition et solidarité.

## Une cohérence, une continuité

De la contestation du projet Arizona à la Marche pour le Climat, en passant par la défense du non marchand et la mémoire du 8 mai, un fil rouge relie toutes ces mobilisations : elles prolongent notre plaidoyer. Nos revendications en matière d'emploi, de lutte contre la précarité, de démocratie, de climat ou de santé mentale trouvent dans la rue une résonance collective. Manifester, pour le CJC, ce n'est pas un geste ponctuel. C'est une manière de dire que la Jeunesse ne restera pas spectatrice de son avenir.

Comme le résume Louise, conseillère juridique du CJC, qui a participé à la manifestation du 22 mai : « Marcher en tant que travailleuse du CJC, aux côtés d'autres acteurs du non marchand, c'était motivant et rassurant : on réalise qu'on n'est pas seul face aux mêmes défis. Ce qui m'a frappée, c'est aussi la créativité des jeunes. Leurs pancartes, leurs slogans et leurs images débordaient d'audace et de fraîcheur. Cela m'a donné la conviction que cette Jeunesse, inventive et solidaire, croit encore en l'avenir et qu'elle a raison d'y croire ».

*Jonathan Piroux*  
CJC



## « La toile de l'anxiété » : un film 100 % jeune

À l'occasion de ses 35 ans, le Fonds Houtman a souhaité organiser un prix au plus proche des préoccupations des enfants et des adolescent-es, un prix qui leur donne la parole et leur permette de transmettre les messages qui comptent pour elles et eux. C'est dans ce contexte que le court-métrage « La toile de l'anxiété », réalisé par des jeunes de Bas les Masques, a été soutenu par le Fonds parmi les dix courts-métrages réalisés par des groupes d'enfants et/ou d'adolescent-es sélectionné-es. L'équipe réalisatrice, composée de vingt jeunes âgé-es de 13 à 18 ans et participant aux activités de Bas les Masques depuis plus de dix ans pour certain-es, a accepté de nous livrer quelques secrets des coulisses de ce chouette projet.

### *Pouvez-vous nous donner le pitch de la vidéo réalisée ?*

La vidéo aborde ce qu'est l'anxiété. Nous parlons des émotions et des différents types d'anxiété, notamment l'anxiété sociale. La vidéo met en scène les réactions de plusieurs personnages face à cette émotion.

### *Pourquoi avoir choisi la thématique de l'anxiété ?*

C'est un thème qui parle à toutes et tous, beaucoup de jeunes sont touché-es par l'anxiété et donc ça parle à notre génération.

### *Quels messages vouliez-vous faire passer aux spectateurs et spectatrices via ce court-métrage ?*

Ce n'est pas grave que les émotions prennent le dessus. L'anxiété sociale, ce n'est pas grave de ressentir ça. En plus, il y a toujours des gens pour aider. C'est normal et il faut conscientiser le fait que beaucoup vivent cela.

### *Comment est né le projet de réaliser « La toile de l'anxiété » ?*

Chaque année, à Bas Les Masques, les jeunes du groupe Arc-En-Scène font un camp avec un ou plusieurs projets artistiques. Cette année, Marie, l'animatrice théâtre, a proposé de participer à l'appel à projet du Fonds Houtman. Cela a permis aux jeunes de réaliser un court métrage de A à Z. Les jeunes se sont mis par groupe et ont commencé à discuter de ce qu'ils et elles voulaient présenter. Les jeunes se sont dit qu'ils et elles voulaient faire un court métrage sans parole et le thème de l'anxiété est arrivé.

### *Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de porter ce projet ?*

Expliquer aux autres ce que l'on ressent et dire tout haut ce qu'on vit tout bas. Le fait de porter un projet ensemble.

### *Comment vous êtes-vous organisé-es pour trouver les lieux de tournage ?*

Il y a eu différents lieux de tournage : des pièces du gîte dans lequel se déroulait le camp, la maison de quelqu'un qu'on connaissait, le train, qui est un lieu public (le seul achat, c'était d'ailleurs les billets de train) et un magasin à qui on a demandé l'autorisation.

### *Comment vous êtes-vous réparti-es les tâches ?*

Il y avait deux équipes : une équipe création et une équipe acting. L'équipe acting a donné son avis et sa préférence pour les rôles puis l'équipe réalisation a donné les rôles en fonction des besoins. Dans l'équipe création, chacun-e prenait un rôle dont il ou elle avait envie (sur base volontaire) : storytelling, film, écriture, décor, costume, etc. Certain-es avaient de l'expérience parce que d'autres courts-métrages avaient eu lieu lors de camps précédents.



### ***Que retirez-vous de ce projet ?***

De la fierté. Heureusement qu'on l'a fait et qu'on est allé jusqu'au bout malgré certaines difficultés. C'était sympa, enrichissant. C'était chouette de jouer et de faire aussi de la création. On a pris conscience également qu'il n'y a pas que les mots qui transmettent des émotions.

### ***Quel était pour vous le moment fort de ce projet ?***

Le visionnage : le fait de voir l'entièreté du projet mis bout à bout, de le voir sur grand écran à Mons et d'avoir des applaudissements. Le tournage était aussi un moment fort : c'est le moment où les idées prennent vie.

### ***Est-ce que cela vous a donné l'envie de réaliser d'autres courts-métrages ou de porter d'autres projets ?***

Oui, toujours plus.

### ***Maintenant que vous avez réalisé un court-métrage, est-ce que vous feriez certaines choses différemment ?***

Être plus clair-es et mieux organisé-es. On s'impliquerait davantage dans le montage.

### ***Le fait d'avoir été soutenu-es par le Fonds Houtman, est-ce une fierté pour vous ?***

Oui, ça montre qu'on a accompli quelque chose et que ce qu'on a accompli a touché les gens. De plus, c'est une approbation qui donne envie de continuer. C'est chouette que le Fonds organise ce « concours » qui laisse la place à la créativité des jeunes et permet l'ambition. En plus, ça permet de réaliser des choses sans trop de budget.

### ***En quoi le soutien financier du Fonds vous a-t-il permis de « rêver plus grand » ?***

Lors du camp suivant, on a pu continuer à faire des projets (clip de danse, enregistrement de chant) avec des intervenant-es spécialisé-es.

### ***Comment avez-vous vécu l'expérience de présentation du court-métrage lors de la cérémonie de remise de prix ?***

Pour certain-es, c'était une première cérémonie et donc c'était impressionnant mais bienveillant donc chouette. L'ambiance de la cérémonie a fait que les émotions sont encore plus fortes. C'était très émouvant.

*Propos de Maéva, Moïra, Aline, Cyprien, Léo, Cléa, Léa, Lucie, Simon, Emilie, Lucie, Lyam, Clément, Amélia, Luna, Antoine, Hugo, Camille, Lorian et Thomas, recueillis par Emilie Quenon*

# Focus membres - Fédération des Récupérathèques

## Les Récupérathèques de Bruxelles partent en tournée

*À Bruxelles, la Fédération des Récupérathèques a lancé sa toute première tournée : une journée festive, ponctuée d'ateliers créatifs et de rencontres citoyennes. L'occasion pour leurs membres de découvrir d'autres Récupérathèques.*

### Bruxelles au rythme des Récupérathèques : une tournée créative et citoyenne

Une journée, sept arrêts, un cuistax chargé de matériaux, une ambiance festive et des ateliers participatifs... La Fédération des Récupérathèques a imaginé sa première tournée bruxelloise. Objectifs : créer du lien entre les différentes Récupérathèques de Bruxelles, mettre en avant les Récupérathèques citoyennes, plus éloignées des milieux scolaires.

### Une idée qui a mûri entre Bordeaux et Bruxelles

L'idée de cette tournée circulait déjà depuis longtemps. « On voulait depuis des années aller à la rencontre des projets sur le terrain », confie Olivier Milis, accompagnateur à la Fédération. Mais difficile d'intégrer tout le réseau dans une même initiative.

Le déclic s'est produit en octobre 2024, lors de la grande Rencontre Officielle Annuelle des Récupérathèques alias « ROAR » organisée à Bordeaux. Des bénévoles ont relancé l'idée et formé une équipe organisatrice. En janvier 2025, les premières réunions s'organisaient, et petit à petit, le projet a pris forme pour donner lieu à un événement le 18 mars.

### Donner la parole aux Récupérathèques citoyennes

Si les Récupérathèques attachées à des écoles d'art et d'architecture sont bien connues des étudiant-es, d'autres initiatives citoyennes le sont beaucoup moins. La tournée a voulu les mettre en avant : In Limbo et ses matériaux hors du commun et la Souplo.thèque et ses incroyables textiles.

Ces projets, souvent portés par de jeunes adultes, reposent sur le bénévolat et l'accès gratuit aux matériaux. Moins institutionnalisés, ils se retrouvent parfois à la marge du réseau. « La tournée a été l'occasion de recréer du lien, d'échanger des expériences et même des matériaux », souligne l'équipe.





Une Récupérathèque est un espace coopératif où les matériaux récupérés deviennent des trésors partagés et où le collectif prend tout son sens. La communauté utilise sa propre monnaie, un système d'échange est également proposé, un modèle économique alternatif basé sur une gouvernance partagée.

## Un programme comme un festival itinérant

À chaque étape du parcours, une activité participative et un ravitaillement étaient proposés.

Dès 10 heures, la tournée a démarré chez In Limbo à Schaerbeek, dans une ambiance rythmée par un animateur qui enchaînait musique, quizz Récup' et prises de parole.

Après, les participant-es ont visité les bureaux de la Fédération des Récupérathèques à Saint-Josse. À midi, quoi de mieux qu'une pause frite dans le centre de Bruxelles ?

Et puis, hop, le groupe a repris les vélos pour se rendre à La Fourmière, la Récupérathèque de la faculté d'architecture de l'ULB à Bruxelles-Ville. L'occasion pour elles et eux d'aider les bénévoles du lieu à visibiliser leur local. Des fourmis ont été collées sur les murs du bâtiment pour indiquer le chemin vers la Récupérathèque.

Ensuite, le peloton s'est rendu à La Brolerie à Bruxelles-Ville, les participant-es ont pu dénicher du matériel beaux-arts et profiter d'un goûter sympathique avant de se rendre à La Souplo.theque. Depuis peu, iels se sont installé-es dans un entrepôt au bord du canal à Molenbeek-Saint-Jean. Spécialisé-es en textile de seconde main, iels ont profité du renfort pour trier un stock de textile provenant de leur partenaire, l'Opéra de la Monnaie.

La sixième et dernière étape s'est déroulée à La Superfaktor, la Récupérathèque de La Cambre, où un atelier de réparation de vélo sur fond de DJ set était organisé par des étudiant-es.

## Un avenir prometteur pour une prochaine édition

Si l'évènement avait été pensé pour renforcer les liens entre les Récupérathèques et promouvoir les échanges intra-réseau, le résultat a dépassé les attentes. « On a touché des personnes qui ne connaissaient pas du tout le réseau, et ça, c'est précieux », se réjouit la Fédération. La tournée des Récupérathèques fut une belle vitrine pour les différents espaces collaboratifs. Cette première édition a permis de faire comprendre l'objet social, parfois méconnu du grand public, derrière chaque Récupérathèque.

Une deuxième édition s'annonce en mars 2026 et cette fois-ci, l'accent sera mis sur l'ouverture aux publics externes curieux de découvrir ce qu'est une Récupérathèque.

Marine Sonet  
CJC

## Allô, la cellule de crise ?

*L'été dernier, 576 camps Guides ont pris le départ. Des centaines de plaines et de villages ont résonné de rires, de chants et de cris d'aventure. Comme chaque année, ces séjours ont permis à des milliers de jeunes de vivre la vie en vrai : apprendre à coopérer, à construire, à se dépasser, à grandir ensemble. Mais si les camps sont une fête, ils sont aussi un terrain d'imprévu. Et, quand quelque chose dérape, les équipes peuvent compter sur un soutien solide : la cellule de crise des Guides.*

« Notre mission, c'est de rassurer, d'écouter et d'aider les équipes à garder la tête froide », explique Frédéric Tits, coordinateur de la cellule. Créée en 2001, d'abord gérée par les permanent-es du mouvement, elle s'est au fil du temps professionnalisée : application interne de suivi des cas, base de données centralisée, coordination avec les autorités locales, et même, depuis 2024, une permanence disponible toute l'année. « Le numéro est joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. On reçoit désormais environ deux appels par semaine, souvent le week-end, quand les bureaux sont fermés. »

### Une cellule qui s'adapte au terrain

Pendant l'été, la cellule fonctionne comme une véritable mini-assistance. En journée, des chargé-es d'assistance, toutes et tous issu-es du milieu des mouvements de Jeunesse, prennent les appels et coordonnent les réponses. Elles sont soutenues par une équipe de bénévoles en soirée et la nuit, et par quatre coordinateurs et coordinatrices habilité-es à mobiliser les ressources nécessaires : médecins, psychologues, juristes, ou encore les fameuses « personnes-ressources » du réseau Guide.

Cette organisation bien rodée a permis de traiter 142 appels cet été. Les situations les plus fréquentes ? Les accidents ou problèmes de santé physique, suivis des questions administratives (assurances, autorisations, gestion avec les communes). Mais une tendance s'impose de plus en plus : la montée des questions liées à la santé mentale des jeunes. « Ce n'est pas propre aux Guides, constate Frédéric Tits. Tous les mouvements y sont confrontés. On sent une fragilité plus grande, chez les jeunes mais aussi parfois chez les animateurs et animatrices. » En quatrième et cinquième positions viennent les appels pour des problèmes liés aux endroits de camps et ceux concernant des conflits avec des parties externes (voisinage, riverains ou autre mouvement de Jeunesse).

Cette augmentation des cas liés à la santé mentale des jeunes est préoccupante. « Mais ce n'est pas un secret : tous les mouvements en parlent – mal-être, maltraitance, tout ce qui touche à la santé mentale », constate Frédéric. « On observe surtout que beaucoup d'animateurs et animatrices se sentent démunis face à ces situations. Ils veulent bien faire, mais ne savent pas toujours comment réagir. » Ce constat rejoint celui de l'ensemble du secteur : la santé mentale est devenue un sujet central.

### Un accompagnement plus qu'une intervention

La cellule, elle, reste ancrée dans le concret : écouter, analyser, et trouver des solutions avec calme et méthode. Frédéric Tits se souvient de deux situations qui l'illustrent : « Un camp a été frappé par une épidémie ; la commune voulait tout évacuer.



Grâce à cette structure solide, à la fois humaine et rigoureuse, les Guides démontrent qu'une organisation de jeunesse peut conjuguer bienveillance et professionnalisme.

Grâce au suivi et aux infos médicales qu'on avait centralisées, on a pu démontrer que tout était sous contrôle, et le bourgmestre a accepté de laisser 24 heures de plus. Cette journée supplémentaire a permis de démontrer que la situation était bien en main et le camp a pu continuer. »

Autre cas : un staff appelle parce qu'il a perdu trois enfants pendant un jeu de piste. Impossible de les retrouver. La cellule déclenche alors toute sa procédure : envoi d'un membre sur place, contact avec la police, communication avec la presse, coordination générale. Finalement, les enfants s'étaient juste fait offrir une glace aux Trois Frontières et avaient déviés de leur trajectoire. Grâce au numéro de téléphone inscrit sur leur bras par les animateurs et animatrices, iels ont pu être localisés. Le staff, lui, a été encadré par la cellule pour gérer la suite : que faire ou ne pas faire, qui prévenir, comment parler aux parents, et surtout garder la tête froide pour que l'émotion ne prenne pas le dessus.

« Souvent, les équipes sur le terrain n'ont pas besoin qu'on prenne la main », souligne Frédéric. Dans la majorité des cas, les animateurs et animatrices gèrent très bien eux-mêmes. Iels ont déjà les bonnes réactions, iels ont souvent les solutions en tête. Iels ont surtout besoin d'être rassuré-es, conforté-es dans leurs choix et épaulé-es dans la prise de décision.

Si les appels viennent principalement des unités, la cellule reçoit aussi des contacts extérieurs : parents, riverain-es, ou communes. Loin de s'en offusquer, Frédéric Tits y voit un signe de reconnaissance : « Les Guides ne sont plus vus comme des gamins sous tente, mais comme un interlocuteur fiable. Depuis les inondations de 2021, les autorités savent qu'on est capables de gérer, de relayer les messages, d'anticiper. »

Et il le rappelle : sur plusieurs centaines de camps, seuls quelques cas nécessitent une intervention. « On parle toujours des problèmes, mais la vérité, c'est que l'immense majorité des séjours se passent bien. La cellule, elle est là pour ces rares fois où ça ne va pas, pour permettre à tout le reste de continuer sereinement. »

Grâce à cette structure solide, à la fois humaine et rigoureuse, les Guides démontrent qu'une Organisation de Jeunesse peut conjuguer bienveillance et professionnalisme. En arrière-plan des feux de camp, leur cellule de crise veille, prête à décrocher à toute heure pour que les jeunes puissent vivre, ensemble, leurs plus belles aventures.

*Jonathan Piroux  
CJC*

## Europe et Organisations de Jeunesse

*Le 16 juillet 2025, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, dévoilait ses propositions pour le prochain Cadre financier pluriannuel qui couvrira la période 2028-2034. La proposition est donc entrée dans la phase de négociation avec le Parlement européen et les États membres. Un enjeu éloigné de la réalité et de la capacité d'action des Organisations de Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Rien n'est moins sûr ! Il pourrait être dans l'intérêt du Secteur de s'intéresser à la nouvelle mouture du programme Erasmus+. Plus largement, il est utile de comprendre ce qui existe en matière de politiques de Jeunesse au niveau européen, pour saisir le cadre, et éventuellement se saisir de chantiers sur lesquels interpeler l'Europe en bout de course.*

Ce dossier, composé de deux parties, propose dans un premier temps d'esquisser le paysage européen en matière de politiques de Jeunesse et propose dans un second temps une immersion et une réflexion sur la quatrième Convention européenne sur le travail de Jeunesse, qui s'est déroulée en mai et à laquelle le CJC a pu assister.

### Europe et politiques de Jeunesse

Les politiques Jeunes au niveau européen, de quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'un ensemble de stratégies et d'actions menées par l'Union européenne (UE) et le Conseil de l'Europe (CoE) pour soutenir les jeunes dans leur autonomisation, les aider à devenir des citoyen·nes engagé·es, et favoriser leur intégration dans la société. Le Dialogue Jeunesse est un exemple phare de mise en œuvre de ces politiques.

### Du côté de l'Union européenne

#### Quelle est la compétence et les objectifs de l'UE en matière de Jeunesse ?

Au sein de l'Union européenne, la Jeunesse est un domaine d'action national, ce qui implique qu'une harmonisation de la législation des États membres n'est pas envisageable. L'Union européenne dispose d'une compétence d'appui : elle soutient, coordonne ou complète les actions des États membres de l'UE.

C'est dans le traité de fonctionnement de l'Union européenne, un accord contraignant adopté par tous les États membres de l'UE, que sont définis les objectifs et la base juridique de l'action de celle-ci en matière de Jeunesse (articles 165 et 166 du traité) :

L'action de l'Union européenne doit non seulement avoir pour ambition de favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs et animatrices « socio-culturel·les », mais aussi d'encourager la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe.

Au-delà des dispositions des articles 165 et 166 du traité de fonctionnement de l'UE, les enfants et les jeunes profitent également des politiques de l'Union dans d'autres domaines, par exemple dans ceux de la santé, ou encore dans celui des droits et de la protection des enfants et des jeunes.

## Qui a quel rôle au sein de l'UE ?

Les mesures « Jeunesse » qui relèvent du champ d'application des articles 165 et 166 sont soumises à la procédure législative ordinaire. Le Parlement européen et le Conseil de l'UE adoptent des mesures pour contribuer à la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessus et le Conseil de l'UE adopte, sur proposition de la Commission, des recommandations, ces dernières n'étant pas des textes contraignants.

Au sein de la **Commission européenne**, la présidente définit l'orientation politique de la Commission, ce qui permet aux commissaires d'établir ensemble des objectifs stratégiques et d'élaborer un programme de travail annuel. La présidente décide aussi de l'attribution des responsabilités de chacun-e. Pour la législature 2024-2029, Glenn Micallef s'est vu attribuer les domaines de l'Équité intergénérationnelle, la Jeunesse, la Culture et le Sport. En matière de Jeunesse, la gestion courante des affaires de la Commission est assurée par la Direction générale Éducation, Jeunesse, Sport, Culture.



**Ursula von Der Leyen**  
Présidente de la  
Commission européenne



**Glenn Micallef**  
Commissaire  
chargé de l'Équité  
intergénérationnelle, de la  
Culture, de la Jeunesse et  
du Sport

Le **Parlement européen** représente les citoyen·nes des États membres de l'UE. Il est composé de Commissions spécialisées dans un domaine particulier. C'est la Commission Culture et éducation qui est compétente sur les aspects de Jeunesse.

Le **Conseil de l'Union européenne** est la voix des États membres de l'UE, il examine, modifie et adopte la législation. C'est également lui qui coordonne les politiques de l'UE dans divers domaines, dont font partie l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports. Il est composé de dix formations différentes, en fonction du sujet traité.





Les ministres nationaux en charge de la Jeunesse se réunissent deux fois par an au sein du Conseil « Éducation, Jeunesse, Culture, et Sport » (l'une des dix formations du Conseil de l'UE) pour adopter des résolutions sur diverses thématiques en lien avec la Jeunesse - les résolutions et les conclusions étant un moyen de coordonner l'action des États membres, et de fixer des objectifs ou d'évaluer les progrès réalisés, dans le cadre d'un processus de coordination non contraignant. Les réunions des différentes formations sont présidées par le ou la ministre compétent-e du pays assurant la présidence tournante de l'UE. Du 1er juillet au 31 décembre 2025, c'est le Danemark qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne. La présidence fonctionnant par trios, Le Danemark collabore également avec la Pologne et Chypre.

## La Stratégie en faveur de la Jeunesse, kesako ?

L'Union européenne remplit également son objectif de coordination en fournissant un cadre de coopération. Ce cadre se matérialise aujourd'hui par l'actuelle Stratégie en faveur de la Jeunesse 2019-2027.

En termes d'objectifs, cette stratégie propose d'accorder une attention particulière aux points suivants :

- encourager les jeunes à participer à la vie civique et démocratique ;
- rassembler des jeunes de toute l'Europe et au-delà pour promouvoir la participation volontaire, la mobilité à des fins d'apprentissage, la solidarité et la compréhension interculturelle ;
- soutenir l'autonomisation des jeunes grâce à la qualité, l'innovation et la reconnaissance de l'animation « socio-culturelle ».

La stratégie de l'Union européenne en faveur de la Jeunesse est mise en œuvre par périodes de travail de trois ans. Les priorités et les actions menées pendant ces périodes de travail respectives sont présentées dans les plans de travail établis par le Conseil de l'UE et la Commission européenne. Y sont également annoncées les conclusions et les résolutions sur lesquelles le Conseil de l'Union européenne compte aboutir dans les trois ans impartis.

Dans le cadre de l'actuel plan de travail qui s'étend de 2025 à 2027, à titre d'exemple, les textes suivants sont attendus : les Conclusions du Conseil sur le thème « Donner confiance aux jeunes dans le projet européen » (premier semestre 2026), les Conclusions du Conseil sur l'engagement civique - le changement par les Organisations de Jeunesse - et l'éducation des jeunes aux médias (premier semestre 2027), ou encore les Conclusions du Conseil sur le renforcement des compétences des jeunes vulnérables (deuxième semestre 2027).

De ce même plan de travail, les ministres de l'Union européenne chargé-es de la Jeunesse ont déjà pu approuver en mai 2025 les conclusions du Conseil sur une communauté de jeunes européen-nes incarnant les valeurs européennes pour une Europe commune et sûre.

Concernant l'élaboration de la prochaine stratégie jeunesse, la Commission a annoncé le lancement d'un processus de cocréation en 2025-2026, impliquant notamment l'organisation de réunions et d'événements tels que la Semaine européenne de la jeunesse 2026 et une campagne en ligne, ainsi que la mobilisation du dialogue de l'UE en faveur de la Jeunesse.

## Les Youth Goals et le Dialogue Jeunesse

La stratégie de l'UE en faveur de la Jeunesse doit aussi contribuer à concrétiser la vision de la jeunesse définie dans les onze Youth Goals (objectifs pour la Jeunesse), construits et formulés lors d'un dialogue auquel ont participé des jeunes de toute l'Europe, en 2017 et 2018. Ces objectifs recensent les domaines intersectoriels qui ont une incidence sur la vie des jeunes et attirent l'attention sur les défis à relever.



Connecter l'UE avec la Jeunesse : promouvoir le sentiment d'appartenance des jeunes au projet européen et construire des ponts entre UE et jeunes afin de leur redonner confiance en l'UE et d'augmenter leur participation à celle-ci.



Égalité de tous les genres : assurer l'égalité de tous les genres et des approches genrées dans tous les domaines de la vie d'un-e jeune.



Sociétés inclusives : rendre possible et assurer l'inclusion de tou-ttes les jeunes dans la société.



Information et dialogue constructif : garantir aux jeunes un meilleur accès à des infos fiables, encourager leur capacité à évaluer l'information de manière critique et à s'engager dans un dialogue participatif et constructif.



Santé mentale et bien-être : atteindre un meilleur niveau de bien-être mental et mettre un terme à la stigmatisation des problèmes de santé mentale, en promouvant l'inclusion sociale de tou-ttes les jeunes.



Soutenir les jeunes rurales : créer des conditions favorables à l'accomplissement des jeunes et leur potentiel dans les zones rurales.



Qualité de l'emploi pour tous et toutes : garantir l'accessibilité au marché du travail pour tou-ttes les jeunes avec des débouchés menant à des emplois de qualité.



Apprentissages de qualité : inclure et améliorer les différentes formes d'apprentissage qui préparent les jeunes aux défis du 21e siècle et d'une société en mutation.



Espaces et participation pour tous et toutes : renforcer la participation démocratique et l'autonomie des jeunes tout en leur fournissant des espaces consacrés à la Jeunesse dans toutes les sphères de la société.



Une Europe verte et durable : parvenir à une société dans laquelle les jeunes sont écologiquement actifs et actives, sensibilisé-es et capables de faire la différence dans leur vie quotidienne.



Organisations de Jeunesse et programmes européens : assurer un accès égal aux Organisations de Jeunesse et aux programmes européens de Jeunesse pour tou-ttes les jeunes, afin de bâtir une société basée sur des valeurs européennes et une culture commune.



Ces onze domaines sont les domaines de travail sur lesquels les jeunes de toute l'Union européenne sont sollicités de manière cyclique en vue de l'élaboration de nouvelles recommandations de la part de l'UE, via le Dialogue Jeunesse qui est l'un des instruments sur lesquels repose la stratégie 2019-2027. Le Dialogue Jeunesse est structuré en cycles de 18 mois, chaque cycle étant associé à une thématique prioritaire. L'objectif ultime du Dialogue Jeunesse est de faire dialoguer et échanger les jeunes européens afin qu'ils et elles proposent des recommandations communes en faveur des jeunes et ainsi avoir un impact sur une ou plusieurs Résolutions du Conseil de l'Union européenne portant sur la thématique du cycle. Le cycle actuel repose sur le Youth Goal n°1 : connecter l'UE avec la Jeunesse. En Belgique francophone, le Dialogue Jeunesse est mis en place par le Forum des Jeunes.

## L'UE dispose-t-elle d'autres instruments ?

Pour renforcer la coopération entre ses États membres, L'Union européenne met bien évidemment en place plusieurs autres instruments, tels que des activités d'apprentissage mutuel ou l'outil Youth Wiki qui a pour finalité le partage d'informations sur les politiques de Jeunesse nationales des pays européens et qui permet ainsi d'aider la Commission européenne et les États membres dans leur prise de décision, en fournissant des informations sur les réformes et les initiatives.

## Des programmes de financement

L'UE octroie des financements à différents projets et programmes couvrant divers domaines. En matière de Jeunesse, l'Europe cofinance entre autres des projets encourageant l'engagement civique, le bénévolat et l'élargissement de l'horizon culturel. Erasmus+ est le programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la Jeunesse et le sport. Il offre des possibilités de mobilité dans ces domaines et est géré par la Commission européenne, l'Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (EACEA) et les agences nationales dans les pays participant au programme : actuellement c'est le Bureau International Jeunesse qui gère le volet Jeunesse du programme Erasmus+, soit l'accompagnement des jeunes hors cadre académique via l'éducation non formelle. La Commission européenne s'occupe de la gestion globale du programme, de gérer le budget et fixer les priorités. Elle confie en grande partie la gestion d'Erasmus+ aux agences nationales pour que les programmes soient davantage adaptés aux systèmes nationaux. Pour la période 2021-2027, 10,3 % du budget du programme, soit plus de 2,5 milliards d'euros, étaient consacrés à des actions dans le domaine de la Jeunesse.

## Le saviez-vous ?

Les orientations politiques de la Commission européenne pour 2024-2029 s'inscrivent dans une perspective d'encouragement d'une participation pérenne des jeunes dans les processus décisionnels européens. En effet, la Commission a créé un Conseil consultatif de la jeunesse du/de la Président-e de la Commission européenne. Ce Conseil consultatif réunira 28 jeunes représentant-es, un-e représentant-e du Conseil national de la jeunesse de chaque État membre de l'UE et un-e représentant-e du Forum européen de la Jeunesse, afin de conseiller la Commission sur les politiques pertinentes pour les jeunes. Les Organisations de jeunes des pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion à l'UE sont invitées à y participer en tant qu'observatrices.

Dans ses orientations 2024-2029, la présidente de la Commission a également demandé aux Commissaires d'organiser leurs premiers dialogues politiques en faveur de la Jeunesse au cours des cent premiers jours de leur mandat et d'organiser ces dialogues chaque année.

Rappelons encore l'existence du site web Youth Hub développé parallèlement à la plateforme Youth Ideas, sur laquelle les jeunes sont invité-es à présenter leurs idées sur l'Union européenne. Parmi ces idées, certaines seront transmises.



## Du côté du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe, distinct de l'Union européenne et comptant actuellement 46 États membres, a adopté un certain nombre de déclarations et de résolutions sur les questions de Jeunesse, telles que la participation des jeunes, la citoyenneté, l'éducation non formelle, la lutte contre le racisme et la mobilité. Le Conseil de l'Europe promeut des politiques de jeunesse axées sur les possibilités, qui responsabilisent les jeunes et les engagent dans le développement de sociétés démocratiques, inclusives et pacifiques, permettant ainsi aux jeunes Européen-nes de devenir acteurs et actrices du changement. Le Conseil de l'Europe travaille au développement de politiques de Jeunesse et du travail de Jeunesse en Europe depuis 1972.

### Structuration

Le Conseil de l'Europe a créé un organe de rencontre et de cogestion des acteurs actifs sur les questions liées à la Jeunesse : le Conseil mixte sur la Jeunesse. Ce dernier comprend deux « sous-organes » : le Comité directeur européen pour la Jeunesse et le Conseil consultatif sur la Jeunesse.

Le Comité directeur rassemble les représentant-es des ministères Jeunesse ou organismes chargés des questions jeunesse des États parties liés à la Convention culturelle européenne. Il supervise le programme Jeunesse pour la démocratie, conseille le Comité des Ministres lié-es à la Jeunesse, développe des politiques et normes pour s'attaquer aux difficultés et opportunités pour la Jeunesse européenne.

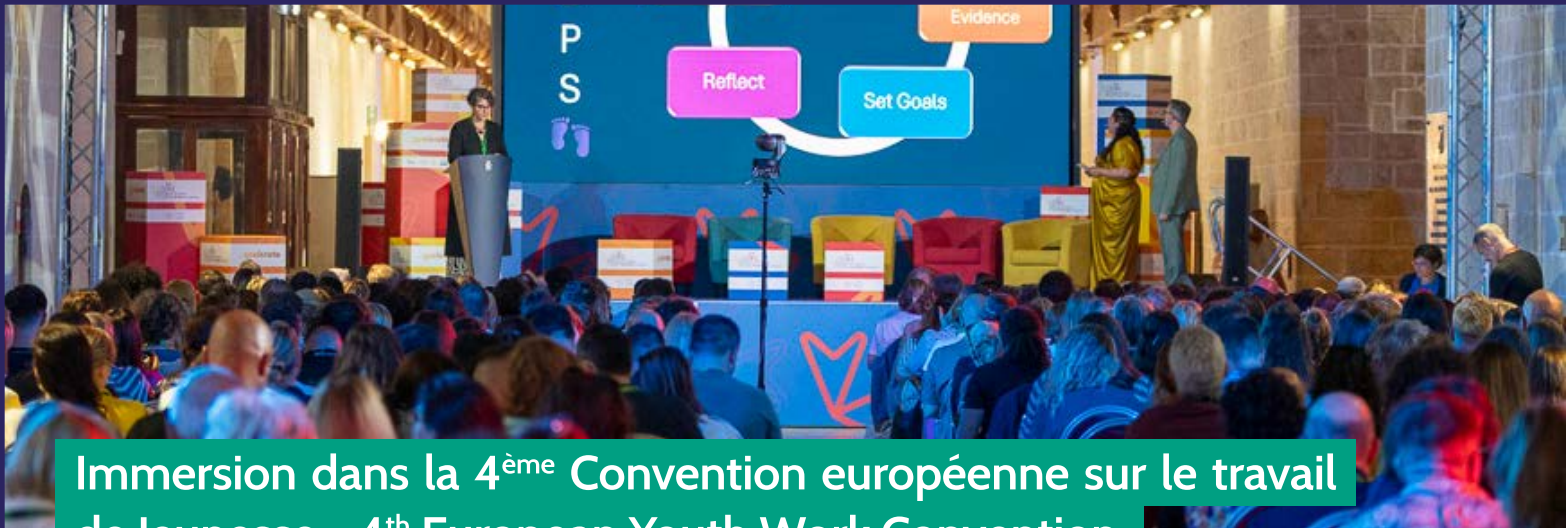
Le Conseil rassemble trente représentant-es d'organisations non gouvernementales européennes. Il propose des priorités en matière de Jeunesse, surveille la prise en compte de la Jeunesse par le Conseil des Ministres, rend des avis sur les programmes et les budgets, favorise les bonnes pratiques en matière de démocratie, participation et inclusion.

### Normes

Le secteur Jeunesse du Conseil de l'Europe s'emploie à définir et à promouvoir des normes pour répondre aux défis auxquels sont confronté-es les jeunes. Il guide les États membres dans l'élaboration de leurs politiques nationales de Jeunesse au moyen d'un ensemble de recommandations et d'autres textes, fondés sur les valeurs de l'Organisation, qui garantissent un niveau minimum de normes en matière de politique de Jeunesse en Europe.

Les recommandations sont élaborées par des groupes composés de représentant-es des gouvernements ou des organismes cogérés, d'expert-es et d'autres parties prenantes majeures, et soumises au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour adoption.

Actuellement, le secteur de la Jeunesse dit promouvoir la mise en œuvre dans les États membres de ses recommandations les plus récentes, l'une d'elles concernant le travail de Jeunesse.



## Immersion dans la 4<sup>ème</sup> Convention européenne sur le travail de Jeunesse - 4<sup>th</sup> European Youth Work Convention

### Youth Work : un champ de travail à part entière

Avant toute chose, il est utile de définir le travail de Jeunesse (ou Youth Work) dans une perspective européenne. Le Conseil de l'Europe présente le travail de Jeunesse comme suit : il s'agit d'un « terme général qui recouvre une grande variété d'activités de nature sociale, culturelle, éducative, environnementale et/ou politique menées par, avec et pour les jeunes, en groupe ou individuellement. Ce travail est assuré par des animateurs ou animatrices de Jeunesse rémunéré-es et bénévoles et repose sur des processus d'apprentissage non formels et informels, menés par, avec et pour les jeunes, et sur base de leur participation volontaire ». La question de la définition du concept de Youth Work est encore sujette à débat aujourd'hui, au vu de la diversité des réalités existant dans les différents États membres.

Conseil de l'Europe et Union européenne ont adopté des politiques et stratégies qui intègrent et parlent du travail de Jeunesse. En atteste l'actuelle Stratégie de l'Union européenne en faveur de la Jeunesse qui évoque les questions de qualité, d'innovation et de reconnaissance de l'animation socio-éducative ou socio-culturelle. Du côté du Conseil de l'Europe, le travail de Jeunesse est également l'une des quatre priorités dans la Stratégie pour le secteur Jeunesse à l'horizon 2030 et la Recommandation du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse, datant de 2017, invite les États membres à renouveler leur soutien au travail de jeunesse en adoptant diverses actions et mesures. La notion d'assurer un travail de Jeunesse de qualité (ainsi qu'une éducation et une formation de qualité pour les travailleurs et travailleuses de Jeunesse) est aussi présente dans les lignes du Conseil de l'Europe.

### Agenda européen pour le travail de Jeunesse

Afin de mettre en œuvre des mesures qui répondent à leurs objectifs communs, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe ont noué un partenariat, sous la forme d'une plateforme de coopération pour la promotion, le renforcement du travail de Jeunesse et sa reconnaissance. Elle fait office de groupe de réflexion et de laboratoire, où des expert-es collectent et produisent des connaissances et les adaptent en vue de leur utilisation dans les politiques et pratiques de Jeunesse.

C'est également en partie grâce à ce partenariat que s'opère la mise en œuvre du programme européen de travail pour la Jeunesse, qui se nomme « Agenda européen pour le travail de Jeunesse » et dans la continuité duquel la 4<sup>ème</sup> Convention européenne sur le travail de Jeunesse a été organisée. Cet agenda est considéré comme une feuille de route stratégique visant à promouvoir une approche commune et cohérente du travail de jeunesse au sein des États membres. Il a été créé à la suite de la 3<sup>ème</sup> Convention européenne sur le travail de Jeunesse - organisée en 2020 et succédant elle-même aux Conventions de 2015 et 2010 - et a ciblé huit domaines d'action prioritaires :

- Développer le travail de Jeunesse dans toute l'Europe
- Développer la qualité du travail de Jeunesse
- Une direction commune pour la communauté de pratique du travail de Jeunesse
- Au-delà de la communauté de pratique du travail de Jeunesse
- Promotion et reconnaissance du travail de Jeunesse
- Innovation et défis émergents
- Développer le cadre politique pour encadrer le travail de Jeunesse
- Un cadre stratégique pour développer le travail de Jeunesse

## Objectifs de la Convention de Malte

La 4<sup>ème</sup> Convention européenne sur le travail de Jeunesse, qui s'est tenue à Malte du 27 au 30 mai 2025, et à laquelle le CJC a pu participer, avait comme objectif annoncé d'approfondir ces axes stratégiques, d'évaluer les avancées réalisées depuis la dernière convention, de favoriser une coopération renforcée entre les différents pays participants et définir l'orientation et le développement nécessaires au travail de Jeunesse en Europe au cours des cinq prochaines années. Le résultat attendu était la production d'une feuille de route pouvant alimenter les préparatifs de la prochaine stratégie de l'UE en matière de Jeunesse. Enfin, il avait été annoncé que le projet de rapport de la convention serait soumis à la Conférence des ministres de la Jeunesse du Conseil de l'Europe les 8 et 9 octobre 2025 pour examen et suites à donner.

## Déroulement et résultats de la Convention

L'évènement a rassemblé plus de 500 participant-es – professionnel·les du secteur, décideurs et décideuses politiques, chercheurs et chercheuses, ainsi que des jeunes. Durant l'évènement, grâce à l'organisation de workshops, les participant-es ont été amené-es à dialoguer et mettre en commun leurs pratiques.


Trois thématiques avaient été ciblées : cœur du travail de Jeunesse, environnements du travail de Jeunesse, systèmes de travail de Jeunesse. Pour chaque thème, cinq ateliers étaient proposés, ainsi que trois cycles d'ateliers. Les ateliers étaient animés et commentés par des formateurs et formatrices, des chercheurs et chercheuses et des auteur-es spécialisé-es dans le travail de Jeunesse.

Les résultats n'étant toujours pas communiqués officiellement lors de la rédaction de ce dossier, nous vous proposons de focaliser la suite de cet article sur quelques points qui ont pu faire l'objet de discussions lors de la Convention et sur lesquels il nous paraît utile de garder un regard vigilant. Reprenons les propositions et mesures formulées dans le rapport final de la 3<sup>ème</sup> Convention européenne sur le travail de Jeunesse, puisqu'elle était l'étape préalable à ce qui s'est joué lors de la 4<sup>ème</sup> Convention.

## Focus sur les critères de qualité et de reconnaissance

Lors de la convention de 2020, le débat sur le développement de la qualité a notamment amené la proposition de mesure suivante : « établir des normes professionnelles, mettre en place des parcours cohérents, des programmes d'apprentissage correspondants et des antennes institutionnelles appropriées pour l'éducation et la formation des travailleurs et travailleuses Jeunesse ».





En matière de reconnaissance, le rapport final rappelle que « la validation, la certification et l'accréditation restent des domaines de travail qui nécessitent [...] une approche commune ». « Il faut qu'une profession reconnue ait un parcours éducatif correspondant ». Dans le rapport est également mentionnée la nécessité de non seulement continuer à développer et à mettre en œuvre des stratégies et des instruments pour la reconnaissance et la validation de l'éducation et de l'apprentissage non formels dans le travail de Jeunesse, mais aussi élaborer des offres prévoyant des passerelles entre l'éducation et la formation des travailleurs et travailleuses de Jeunesse (il est également envisageable de développer des programmes d'études communs et des cours standard aux niveaux national et européen). Enfin, le rapport mentionne qu'il faudrait « développer une vision commune de la qualification des travailleurs et travailleuses de Jeunesse afin de garantir la qualité des processus de certification, tant dans l'éducation et l'apprentissage non formels que dans l'éducation formelle ».

### Quelques points d'attention

L'établissement de normes professionnelles et l'adoption d'une approche commune en matière de validation, certification et d'accréditation, au-delà de rendre poreuses les limites existant entre éducation formelle et éducation non-formelle, pourraient représenter un risque de rendre le travail de Jeunesse (« professionnel » et volontaire) non-inclusif, et de se distancier de l'objectif altruiste porté par le volontariat belge.

### Volontariat et altruisme

Le travail de Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles est en partie assuré par de jeunes volontaires. Les espaces que l'on propose aux jeunes volontaires permettent d'apprendre mais ce n'est pas l'objectif premier.

Le volontariat belge est encadré par la Loi de 2005 relative aux droits des volontaires. Selon cette loi, le volontariat consiste en une activité qui ne fait l'objet d'aucune rétribution, obligation ou recherche d'un profit personnel, et qui s'exerce en dehors du cadre familial ou privé, à travers une organisation ou association. Cet aspect « libre et gratuit » du volontariat est particulier à la Belgique.

Certifier les compétences acquises amènerait probablement le ou la jeune à entrer dans une logique intéressée. Le choix de l'engagement pourrait se fonder uniquement sur des raisons objectives de renforcement de leurs capacités. Cela va à l'encontre de la notion de volontariat belge qui constitue une exception profondément altruiste et désintéressée dans le paysage européen. La certification de compétences est liée à un vocabulaire de « travail » et l'on risque de glisser vers la notion d'employabilité des jeunes. La validation des compétences peut avoir des implications positives mais il y a un risque que le volontariat soit détourné de son sens premier dans la seule perspective de renforcement de l'employabilité.

En Belgique, les volontaires amènent leur expertise au sein de l'association et la mettent au service de celle-ci. Les jeunes volontaires acquièrent de l'expérience via leur activité de volontariat.

Les méthodes du secteur de la Jeunesse sont celles de l'éducation non formelle, qui mettent le ou la jeune et son développement au centre de l'activité. Les jeunes y apprennent à être acteurs et actrices de leur vie, de leurs choix, de leur culture, de leur emploi, de leur santé, de leur environnement. Il est essentiel de laisser des espaces dans lesquels les jeunes peuvent s'engager, expérimenter, se tromper ou réussir sans recevoir ce qui s'apparente à un bulletin ou impacter leur avenir professionnel.

## La question de l'inclusivité

Le risque de la validation et à fortiori de la certification est aussi de conditionner l'accès à certaines fonctions et secteurs de volontariat au fait de disposer de certaines compétences. Comment s'assurer que la constitution des référentiels n'altère pas le volontariat dans sa diversité ? Est-ce que le fait de rentrer dans des critères pré-établis n'entraîne pas le risque de voir se créer une hiérarchisation entre volontaires en fonction de leurs compétences respectives ?

## Qualité et reconnaissance

L'agrément de la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'Organisation de Jeunesse ou Centre de Jeunes garantit en outre un certain niveau de qualité et de professionnalisme, tant au niveau de la gestion que de l'adéquation entre l'activité de l'association et les objectifs « CRACS » de la politique de Jeunesse sur le territoire de la Fédération : la démarche critique, l'engagement citoyen et la responsabilité sont à la base de l'action des jeunes dans ces associations.

*Emilie Quenon*  
CJC

## Sources - pour aller plus loin

- <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:12012E/TXT:fr:PDF>
- <https://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/competences.html>
- <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018D-CO269&from=en>
- [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:42018Y1218\(O1\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:42018Y1218(O1)&from=FR)
- <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7942-2025-INIT/fr/pdf>
- <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:42024Y07438>
- <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/141/la-jeunesse-La-jeunesse-Fiches-thématiques-sur-l'Union-européenne-Parlement-européen>
- <https://www.consilium.europa.eu/fr/council-eu/Le-Conseil-de-l'Union-européenne-Consilium>
- <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki/eu-cooperation-in-youth-policy-EU-Cooperation-In-Youth-Policy>
- <https://servicejeunesse.cfwb.be/le-service/la-politique-de-jeunesse/une-politique-internationale-de-jeunesse/Une-politique-de-jeunesse-internationale-Service-Jeunesse>
- [https://europa.eu/youth/strategy\\_fr-Stratégie-de-l'UE-en-faveur-de-la-jeunesse-European-Youth-Portal](https://europa.eu/youth/strategy_fr-Stratégie-de-l'UE-en-faveur-de-la-jeunesse-European-Youth-Portal)
- <https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/cult/about-CULT-Commissions-Parlement-européen>
- <https://www.lebij.be/cadre-legal-ersamusplus/Cadre-légal-Le-Bureau-International-Jeunesse>
- <https://www.coe.int/fr/web/youth/youth-policy-Politique-de-jeunesse-Jeunesse>
- [https://youth.europa.eu/news/europe-listens-presidents-youth-advisory-board-takes\\_fr?etrans=fr-L'Europe-est-à-l'écoute-Le-conseil-consultatif-de-la-jeunesse-du-président-prend-son-envol-Portail-européen-de-la-jeunesse](https://youth.europa.eu/news/europe-listens-presidents-youth-advisory-board-takes_fr?etrans=fr-L'Europe-est-à-l'écoute-Le-conseil-consultatif-de-la-jeunesse-du-président-prend-son-envol-Portail-européen-de-la-jeunesse)
- [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_25\\_874-La-Commission-élargit-la-participation-des-jeunes-grâce-au-nouveau-rapport-sur-la-jeunesse](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_25_874-La-Commission-élargit-la-participation-des-jeunes-grâce-au-nouveau-rapport-sur-la-jeunesse)
- <https://rm.coe.int/cmrec-2017-4-and-explanatory-memorandum-youth-work-web/16808ff0d1>
- <https://www.coe.int/en/web/youth-portfolio/youth-work-essentials-Youth-work-essentials-Youth-Portfolio>
- <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/90268416/Youth+Work+Essentials+FRA.pdf/1d29fe97-0ac7-a859-79b6-ce-c97a561840?t=1630581558000-Travail-de-Jeunesse-Éléments-essentiels>
- <https://www.growingyouthwork.eu/news/4th-european-youth-work-convention-xcelerating-youth-work-development.93/4th-European-Youth-Work-Convention-Xcelerating-youth-work-development-Growing-Youth-Work>
- <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/4th-european-youth-work-convention-4th-European-Youth-Work-Convention-Youth-Partnership>
- <https://www.levolontariat.be/le-volontariat-et-la-certification>
- <https://www.levolontariat.be/memorandum-2024-de-la-pfv>

## Nouveautés CJC : Les cellules Santé mentale et Mobilisation

*À partir de décembre 2025, deux nouvelles cellules politiques seront lancées au CJC : l'une, permanente, traitera des futures actions de mobilisation dans lesquelles le CJC s'impliquera ; l'autre, temporaire, se penchera sur les questions de Santé mentale chez les jeunes.*

### La cellule Santé mentale : un enjeu primordial

À la rentrée politique de septembre 2025, la Santé mentale avait été choisie comme l'une des trois thématiques prioritaires émanant du plaidoyer du CJC. À l'issue de cette journée, les membres présents avaient émis le besoin de travailler cette thématique plus en profondeur. C'est chose faite : Le CJC lance une cellule Santé mentale !

Cette cellule sera exceptionnelle par sa composition. En effet, des personnes externes au CJC seront également invitées à la rejoindre. L'intérêt de cette ouverture est de croiser les regards entre les secteurs des Organisations de Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Son caractère temporaire invite le CJC à mobiliser ses forces de manière dynamique et proactive sur les enjeux concernés à l'horizon 2026.

Elle aura pour mission d'explorer les besoins, de renforcer les liens entre les acteurs des deux secteurs et de soutenir les organisations membres dans leurs initiatives autour du bien-être des jeunes. Elle permettra de développer une expertise vers les membres du CJC et d'échanger des outils et bonnes pratiques. Enfin, la cellule pourrait être amenée à organiser des ateliers ou un événement autour des enjeux de Santé mentale qui traversent le secteur Jeunesse.

### La cellule Mobilisation : une nouvelle dynamique

Et si on allait plus loin dans nos manières de nous mobiliser en tant que Fédération ? Si on transformait nos prises de position en actions plus visibles, plus collectives et plus stratégiques ? C'est l'ambition de la nouvelle cellule Mobilisation, qui sera lancée en décembre 2025.

Pensée comme un véritable laboratoire d'engagement, cette cellule politique permanente offrira un espace pour imaginer ensemble les formes que peut prendre notre action collective : manifestations, campagnes, prises de parole publiques, actions sectorielles, etc.

L'objectif ? Permettre au CJC de monter en puissance sur les enjeux de société et d'actualité en cohérence avec nos valeurs et nos missions.

### En pratique

Les cellules seront coordonnées par les chargés-es de mission politique et un-e membre volontaire. Les réunions seront organisées selon les disponibilités des membres, en présentiel ou à distance, et s'appuieront sur le Pack Politique comme espace de travail collaboratif.

Si vous souhaitez être informé-e des activités des cellules Santé mentale et/ou Mobilisation ou les rejoindre, vous pouvez contacter Jonathan ([jproux@cjc.be](mailto:jproux@cjc.be)) et Marine ([msonet@cjc.be](mailto:msonet@cjc.be)), les chargés-es de mission politique du CJC.

Marine Sonet  
CJC

# Service juridique aux membres

Saviez-vous qu'en tant que membre du CJC, vous bénéficiez d'un soutien juridique ? Notre conseillère juridique, Louise, répond à vos questions, un peu comme une généraliste. Vous connaissez sans doute cette petite phrase : « un-e avocat-e, c'est une personne que l'on consulte avant, pour éviter les problèmes après ! » Louise n'est pas avocate, mais vous invite à lui poser vos questions de manière préventive, pour aborder la gestion et le fonctionnement de votre ASBL de manière sereine. Le schéma ci-dessous reprend une liste non limitative des sujets et accompagnements sur lesquels le CJC peut vous apporter son soutien.

## RÉPONDRE À VOS QUESTIONS JURIDIQUES

- Ressources humaines ;
- Propriété intellectuelle ;
- Droit des contrats ;
- Droit à l'image ;
- Droit des ASBL ;
- ...

## VOUS ACCOMPAGNER DE MANIÈRE PERSONNALISÉE

- Mise à jour de vos statuts ;
- Mise à jour de votre règlement de travail ;
- Implémentation d'un processus de fonctionnement respectueux du RGPD.

## VEILLER À VOS INTÉRÊTS

- Relecture de contrat avant signature et avant négociation ;
- Rédaction de contrats, avenants, conventions ;
- Rédaction de conditions générales (d'utilisation ou de vente).

### Exemples :

- Contrat de bail ;
- Contrat de partenariat avec d'autres organisations ;
- Protection de la propriété intellectuelle pour un outil pédagogique développé par l'ASBL ;
- Contrat de prestation et fourniture (informatique, matériel, location...).

## VOUS FOURNIR DES OUTILS

Sur la Plateforme Poulpy ou sur demande :

- Fiches explicatives sur les thématiques RH et gestion d'ASBL ;
- Modèles de politiques internes, de formulaires, de conventions ...

### Exemples :

- Formulaire de consentement pour le droit à l'image ;
- Politique de droit à la déconnexion ;
- Convention de cession des droits d'auteur ;
- Convention mise à jour de détachement pédagogique.

## DÉCORTIQUER ET COMMUNIQUER LES NOUVEAUTÉS LÉGISLATIVES

SERVICE  
JURIDIQUE  
AUX  
MEMBRES



## Parole aux membres

# Être robuste, ce n'est pas résister, c'est s'adapter. Ensemble.

*Dans un monde marqué par de multiples crises sociales, économiques et environnementales, nombreux et nombreuses sont les jeunes qui aspirent à agir pour plus de justice sociale et de durabilité. Chez Déclif en PerspectivES, nous en sommes convaincu-es : le meilleur antidote à la morosité, c'est l'action – surtout lorsqu'elle est collective. Car face au sentiment d'impuissance ou d'injustice, rien n'est plus puissant que de se mettre en lien : c'est ainsi que naissent de nouveaux possibles et que s'esquissent d'autres futurs.*

Pour prouver la force du collectif face à un monde en perpétuelle évolution, Olivier Hamant, biologiste, a théorisé le concept de robustesse. La robustesse n'est pas la rigidité mais, au contraire, la capacité d'un système à rester stable tout en intégrant de l'imprévu et de la souplesse. Dans la nature, un organisme robuste n'est pas celui qui résiste coûte que coûte, mais celui qui s'adapte, qui accepte l'erreur, la diversité et le désordre pour mieux durer dans le temps. Ainsi, une forêt n'est pas stable et robuste parce que chaque arbre est parfait ou invincible, mais parce qu'elle accueille une immense diversité d'espèces différentes.

Ce concept dépasse celui de la résilience : il s'agit de construire des systèmes capables de faire face à la complexité de notre monde, sans perdre leur sens, leur mission, ni leur cap. En fait, il s'agit de s'adapter sans se déformer. C'est un enjeu crucial pour celles et ceux qui souhaitent transformer la société de manière durable.

Le collectif est le lieu où la robustesse prend corps : c'est grâce à l'entraide, à la pluralité et à la coopération que nous pouvons construire des trajectoires durables. Le collectif, c'est la preuve vivante que la robustesse naît non pas de la rigidité, mais du lien.

Ainsi, en accompagnant la création d'entreprises en économie sociale, Déclif en PerspectivES cultive la robustesse en misant sur le collectif, l'intelligence collective, la coopération et la diversité des parcours pour bâtir des projets capables de durer dans un monde incertain !

Comment pratiquer la robustesse dans son quotidien ou au sein de son collectif ?

- En collectif, il est important de savoir partager ses « ratés ». Ces erreurs deviennent une ressource commune et non une faiblesse individuelle.
- En adoptant l'intelligence collective ! La coopération et le partage d'idées créent une communauté capable de trouver des solutions plus créatives et adaptées qu'un individu isolé.
- En accueillant la diversité. La robustesse permet d'accueillir une pluralité des points de vue et des expériences, ce qui rend le groupe plus résilient face aux incertitudes.

*Mariane Emegenbirn et Caroline Vandeput  
Déclif en PerspectivES*

# Validisme : Une barrière invisible à briser

*Le terme « validisme » souvent méconnu, décrit une réalité quotidienne pour des millions de personnes. Il s'agit d'une forme de discrimination systémique envers les personnes en situation de handicap, qu'il soit physique, sensoriel, mental ou psychique. Le validisme se manifeste par des attitudes, pratiques et structures sociales qui privilégient les capacités des personnes valides et dévalorisent, excluent ou marginalisent celles qui ne correspondent pas à cette « norme ».*

## Insidieux, il peut prendre plusieurs formes :

- institutionnel : manque d'accessibilité des infrastructures publiques, transports, lieux de travail ou des services ;
- interpersonnel : il s'agit des micro-agressions et des préjugés rencontrés au quotidien. Regard condescendant, commentaires infantilisans, minimisation des difficultés rencontrées ou hyper-focalisation sur le handicap comme unique trait de la personne. Par exemple, des phrases comme « Vous êtes courageux de faire ça ! » pour une activité banale, ou parler à l'accompagnant plutôt qu'à la personne concernée ;
- intériorisé : à force d'être confronté-es aux discriminations, ils ou elles peuvent intérioriser les stéréotypes négatifs à leur égard. En résulte une faible estime de soi, l'auto-censure ou l'acceptation des limites imposées par la société ;
- dans la représentation : la sous-représentation ou représentation stéréotypée des personnes en situation de handicap dans les médias et la culture renforce également les préjugés. Souvent dépeintes comme objets de pitié, héros ou héroïnes inspirant-es ou, à l'inverse, comme des personnes incapables et dépendantes.

## Quelles conséquences ?

- Exclusion sociale : difficulté à participer pleinement à la vie scolaire, professionnelle, culturelle ou sportive.
- Discrimination à l'emploi.
- La santé mentale : stress, anxiété, dépression, liés aux discriminations et à la fatigue constante de devoir naviguer dans un monde non adapté.
- Limitation de l'autonomie : dépendance forcée due au manque d'accessibilité et de soutien.
- Dénier des droits fondamentaux : accès limité à l'éducation, la santé, la justice ou participation politique.



## Comment agir ?

- Lutter contre le validisme est l'affaire de toutes et tous. Cela commence par une prise de conscience individuelle et un engagement collectif.
- Informez-vous.
- « Rien sans nous pour nous » : les personnes en situation de handicap, quel qu'il soit, sont les mieux placées pour parler du handicap et mettre en lumière les besoins et défis rencontrés. Consultez-les. Écoutez-les.
- Remettez en question vos propres a priori.

À Gratte, nous sommes convaincu-es qu'une société réellement inclusive reconnaît la valeur intrinsèque de chaque individu, quelles que soient ses capacités.

Fanny Vanhuyse  
Gratte ASBL

# Bons tuyaux

## LABY // FORMATION

Organisées en collaboration avec Résonance, les formations du CJC sont destinées aux cadres, permanent-es et volontaires, des organisations membres du CJC. Ces formations ont pour objectif d'aiguiller les équipes d'animation des associations dans leur travail et de leur faire découvrir les spécificités du secteur de la Jeunesse. Développement de nouvelles compétences, rencontres et partages d'expériences constituent les maîtres mots des formations Laby du CJC.

Nos prochaines formations sont la Laby Emploi dans votre OJ les 4 et 11 février et la Laby Bien-Être le 12 mars.

Plus d'informations sur notre site : <https://cjc.be/-Formations-LABY-338-.html>

## ENTRE DEUX ÉLECTIONS // ÉVÈNEMENT

Vous avez mené des actions de sensibilisation auprès des jeunes lors des élections de 2024 ? Le Forum des Jeunes et la Fédération Infor Jeunes vous invitent à une journée d'échanges pour réfléchir à la manière de renforcer l'information et la participation citoyenne des jeunes au-delà des périodes électorales. Au programme : intervention d'expert-es et temps de discussion en petits groupes.

Rendez-vous le lundi 19 janvier au Musée BELvue (Bruxelles), accueil dès 9h30.

Inscription obligatoire (une personne par structure) :

<https://forms.gle/mBYfzpLkm8LobBUi9>.

Pour toutes demandes d'informations supplémentaires, vous pouvez contacter [zoe.noel@cfwb.be](mailto:zoe.noel@cfwb.be) ou [damien.scholle@fijwb.be](mailto:damien.scholle@fijwb.be).

## VOTRE AVIS COMPTE // PHYLECTÈRE

Dans une volonté d'amélioration continue de ses outils de communication, le CJC souhaite recueillir votre avis sur le phylactère jusqu'au 31 décembre. Ce questionnaire s'adresse à l'ensemble de nos publics : membres, partenaires et toutes personnes intéressé-es par les activités du CJC et de ses membres... Votre avis est précieux ! Les membres du CJC sont invités à faire tourner cette évaluation dans leur structure afin d'identifier leurs besoins.

Plus d'informations :



## L'info autrement



TOP

Le travail de Magma sur sa nouvelle identité visuelle.

**magma\***



FLOP

L'accord gouvernemental qui met en péril le secteur non marchand.

# Les coups de coeur culturels de l'équipe

Dans cette rubrique, vous trouverez les recommandations culturelles de l'équipe du CJC. Cette fois-ci, c'est Marine de l'équipe pédagogique qui vous partage un podcast et un compte Instagram.



## Le podcast « Adolescence » du média Blast

Loulou Robert nous pose la question : « C'est quoi être adolescent-e en 2025 ? » Avec son micro, elle parcourt les vies de huit jeunes et nous partage la nostalgie que ces rencontres lui ont apportée.

Cette période remplie d'émotions, de découvertes, de déceptions, de changements du corps et de compréhension du monde, on l'a toutes et tous vécue et pourtant, en 2025, peut-on dire que l'on comprend les ados ?

Huit épisodes, huit entretiens en toute intimité, nous plongent dans les émois vécus par la génération Z.

## Le compte Insta @arte\_asuivre

On a toutes et tous déjà entendu parler d'Arte pour ses documentaires, ses reportages ou encore ses recommandations culturelles... Mais avez-vous déjà regardé une série Arte ?

Le compte Arte à suivre nous propose des mini-séries sous la forme de publications journalières ou hebdomadaires.

Il y en a pour tous les goûts et tous les sujets : scolarité, relations amoureuses, relations familiales, Jeunesse, communauté LGBTQIA+, etc.

My personal favorite : « Le journal de Samuel » une série écrite, réalisée et interprétée par Emilie Tronche. Elle raconte le quotidien d'un jeune adolescent à travers une bande originale parfaite et des dessins envoutants.



# Fédération d'Organisations de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) regroupe 26 associations œuvrant dans le domaine de la Jeunesse.



Animagique



LA VIE EN VRAI



OCARINA  
On parle que  
tu reviendras?

VOLONT'R



Réseau de  
Collectifs en  
Recherche de  
Résilience



Kaleo  
Hébergements - Séjours - Activités



JAGORA  
Se comprendre pour mieux vivre ensemble



ACTION  
MÉDIAS  
JEUNES



DÉCLIC  
EN PERSPECTIVES



CITIZEN  
MOTION



JEUNES ORGANISÉS & COMBATIFS

magma\*

ARREFOUR19



réseau  
ignatien  
des jeunes

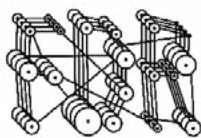


S.I.A.J.  
De soi aux autres

odyssea  
asbl



musée du  
c/kapitalisme  
museum



FÉDÉRATION  
DES  
RÉCUPÉRATHÈQUES



OSER GRANDIR ET SE DIRE



FÉDÉRATION NATIONALE  
DES PATR



ASBL  
GRATKE  
OSE DES LOISIRS DIFFÉRENTS

indications



Parc Parmentier

CONTACT  
Conseil de la Jeunesse  
Catholique  
Rue des Drapiers 25  
1050 Ixelles  
02 230 32 83  
cjc@cjc.be  
www.cjc.be

Pour suivre l'actualité des Organisations de Jeunesse, rendez-vous sur la plate-forme



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,  
de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale.